

■ **O & G S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, vente de montres, d'horloges et de tous produits apparentés, etc. (FOSC du 28.07.1998, p. 5223). Par suite du transfert de son siège à Granges, la société a été inscrite au registre du commerce du canton de Soleure sous la raison sociale O & G AG (O & G SA)(O & G Ltd) (FOSC du 27.01.2003, p. 13). Par conséquent elle est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.
Journal no 256 du 29.01.2003
(00846244 / CH-645.1.003.193-5)